



IMPÔT SUR LE REVENU FRACTIONNÉ – 2000

Utilisez ce formulaire pour calculer votre impôt sur le revenu fractionné si vous remplissez **toutes** les conditions suivantes :

- vous êtes né en 1983 ou après;
- vous n'avez été un non-résident à aucun moment en 2000;
- votre père ou votre mère a résidé au Canada à une date quelconque en 2000;
- vous avez inclus dans votre déclaration de 2000 un revenu fractionné tel qu'expliqué ci-dessous.

Le revenu fractionné **comprend** les montants suivants :

- **le montant imposable des dividendes** qui proviennent d'actions d'une société (sauf des actions d'une catégorie cotée à une bourse de valeurs visée par règlement et des actions d'une société de placement à capital variable) et que vous avez reçus directement ou par l'intermédiaire d'une société de personnes ou d'une fiducie (autre qu'une fiducie de fonds commun de placement);
- **les avantages conférés à un actionnaire** (sauf ceux provenant d'actions d'une catégorie cotée à une bourse de valeurs visée par règlement) qui vous ont été attribués directement ou par l'intermédiaire d'une société de personnes ou d'une fiducie (autre qu'une fiducie de fonds commun de placement);
- **d'autres revenus** que vous avez reçus d'une société de personnes ou d'une fiducie (autre qu'une fiducie de fonds commun de placement) et qui proviennent de la fourniture de biens ou de services par une société de personnes ou une fiducie à une entreprise ou à l'appui d'une entreprise, si l'une des conditions suivantes s'applique :
 - l'entreprise est exploitée par une personne qui vous était liée à un moment en 2000;
 - l'entreprise est exploitée par une société dont une personne qui vous est liée était un actionnaire déterminé à un moment en 2000;
 - l'entreprise est exploitée par une société professionnelle dont une personne qui vous est lié était un actionnaire à un moment en 2000.

Toutefois, le revenu fractionné **ne comprend pas** le revenu provenant d'un bien dont vous avez hérité de votre père ou votre mère. Excluez également le revenu provenant d'un bien dont vous avez hérité de toute autre personne, si vous étiez inscrit à temps plein à un établissement d'enseignement postsecondaire en 2000 ou si vous avez droit au montant pour personnes handicapées pour 2000.

Remplissez la partie 1 pour calculer votre impôt fédéral sur le revenu fractionné. Remplissez la partie 2 pour calculer votre impôt provincial à payer si, à la fin de l'année, vous étiez résident de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba ou de la Colombie-Britannique, ou si une partie ou la totalité de votre revenu d'entreprise est attribuable à l'une de ces provinces.

Joignez une copie de ce formulaire à votre déclaration.

Partie 1 – Impôt fédéral sur le revenu fractionné

Partie du montant imposable des dividendes décrits ci-dessus qui provient de sociétés canadiennes imposables	6835		1
Tout autre revenu fractionné	+		2
Total du revenu fractionné : ligne 1 plus ligne 2 Inscrivez ce montant à la ligne 232 de votre déclaration	6836 =		3
Impôt fédéral sur le revenu fractionné : multipliez le montant de la ligne 3 par 29 % Inscrivez ce montant à la ligne 424 de l'annexe 1			4

Remarque : Pour calculer le montant à inscrire à la ligne 417 de votre déclaration, continuez.

Crédit d'impôt fédéral pour dividendes sur le revenu fractionné : multipliez le montant de la ligne 1 par 13,3333 %	-		5
Ligne 4 moins ligne 5	=		6

Remarque : Si le montant de la ligne 6 dépasse celui de la ligne 23 de l'annexe 1, utilisez le montant de la ligne 6 plutôt que le montant de la ligne 23 de l'annexe 1 lorsque vous calculez votre impôt provincial sur le formulaire 428 (si vous ne résidiez pas dans l'une des provinces indiquées à la colonne 1 au verso), l'abattement du Québec remboursable, la surtaxe fédérale des particuliers, et la surtaxe fédérale sur le revenu gagné à l'extérieur du Canada.

Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu fractionné :

Partie du montant de la ligne 2 qui provient de sources étrangères	6837	X	Montant de la ligne 24 de l'annexe 1		=		7
Total des revenus de sources étrangères	6838			8			
Ligne 6 moins ligne 7 (si négatif, inscrivez « 0 »)			8				

Montant de la ligne 406 de votre déclaration	9		9
Montant de la ligne 416 de votre déclaration	-		10
Ligne 9 moins ligne 10 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=		11
Inscrivez le montant le plus élevé : ligne 8 ou ligne 11. Inscrivez ce montant à la ligne 417 de votre déclaration			12

